

le Chan-Tong, dit-on ; qu'ils se dépêchent. Le fameux vice-roi Yu-hsien a été, par ordre, rappelé à Pékin. Que fera-t-on de lui ? Hélas ! probablement ce qu'on a fait aux autres qui s'étaient signalés par leur haine contre l'étranger. Il y aura procès, punition extérieure, indemnité secrète et... avancement postérieur. Voyez le trop illustre Li-pin-hann, que les Allemands avaient fait casser. N'est-il pas aujourd'hui, après avoir été nommé inspecteur général de Mantchourie, chargé d'une très haute charge sur le Yan-tze-Kiang ! et cependant on l'avait dégradé avec grand fracas ! on lui avait tout enlevé, dignités, honneurs, emploi !... C'était pour lui rendre le tout avec une plus grande abondance... Cinq à six mois après, il en sera de même du Yu-hsien, l'ordonnateur de la persécution actuelle. On le dégradera, et puis... on le regradera en le plaçant plus haut. Comédie, n'est-ce pas ? Il y a heureusement une justice divine qui ne se laissera pas tromper comme l'humaine diplomatie. Dieu ne permettra pas que les souffrances endurées pour lui, que les pleurs versées par les chrétiens, que les prières et les supplications, dites tous les jours, soient choses vaines. Dieu saura en son temps récompenser et punir.

« Quant au nouveau gouverneur intérimaire, Yuen-cheu-kai, commandant de toutes les forces militaires du Chan-Tong, que puis-je en dire ? Il semblait se montrer favorable et aux Européens et aux chrétiens : il avait d'abord donné des ordres précis, fait quelques exécutions, envoyé partout des troupes, mais il semble se relâcher un peu de son ardeur première. Qu'y a-t-il au fond ? Peut-être des ordres secrets de Pékin. Cela se pourrait bien : avec les Chinois on doit s'attendre à tout !

Les Franciscaines au Congo. - Neuf religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie sont parties de Belgique, le 1^{er} juin, pour le Congo. Elles vont fonder aux Stanley-Falls un orphelinat qui portera le nom d'orphelinat de Sainte-Adèle.

L'une d'elles, Mère Marie Bernadette, est une Canadienne née à Saint-Raymond (comté de Portneuf), qui a fait son noviciat au couvent de Québec, et fut envoyée, il y a deux ans, à la Maison-Mère à Rome où elle a fait profession. Cette jeune Sœur missionnaire appartient à une famille de bénédiction. Sa mère, veuve depuis plusieurs années, est devenue Oblate chez les Franciscaines : un de ses frères est Père Oblat à l'Université d'Ottawa ; une sœur plus jeune est au Probandat chez les Sœurs Francis-